



REUNION DU BUREAU DIRECTEUR

Le vendredi 3 novembre 2023 à 16h30

A Orgelet

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Antoine MARTINELLO, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY et Marc SERTILLANGE.

En préambule, le Président remercie la Présidente de la Pétanque d'Orgelet, Mme Nadia DA COSTA d'accueillir le CD39 FFPJP à Orgelet pour cette réunion de bureau qui sert de préparation à l'AG 2023 et qui sera suivie de la soirée des champions Jeunes.

Tout d'abord, plusieurs correctifs concernant le CR de la réunion du 30 septembre : M. Marc SERTILLANGE n'apparaît pas dans la liste des présents, de même que son intervention sur sa délégation. De même, Frédéric MONNIER a été noté dans les présents et dans les excusés. Aussi, le club de Foncine n'a pas changé son concours officiel en concours ouvert à tous le 1er juillet puisqu'il était prévu dès le départ en concours ouvert à tous. Une fois ces malheureuses erreurs évoquées, le compte-rendu pourra être validé lors de la prochaine réunion du CD39 FFPJP.

Le Président informe que la convention avec le Comité Départemental de Sport Adapté a été réétudiée avec son Président M. Thomas DEVAUX. En effet, la précédente, datant de 2011, était devenue caduque. Parmi les projets, restaurer la journée, « jouons ensemble », une journée avec les jeunes la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques et surtout, repérer les sportifs « Sport Adapté » dans les clubs.

Le Président félicite le club de Mont-sous-Vaudrey qui, après sa victoire contre Thionville, accède aux quarts de finale de la Coupe de France au jeu provençal le 1^{er} week-end de décembre à Bellerive-sur-Allier. Le CD39 participe à hauteur du forfait de la FFPJP. Il y a lieu d'appliquer la même règle que la coupe de France à la pétanque.

Quant à nos jeunes, 2 équipes jurassiennes ont participé au CNC Jeunes : en cadets, Mont-sous-Vaudrey s'incline en quart de finale. En minimes, l'entente Champvans-Mont sous Vaudrey termine 8^{ème}.

En coupe de France pétanque, défaite de Mont-sous-Vaudrey contre Colmar le 1^{er} novembre. Les deux autres rencontres se joueront à la date limite, le 19 novembre :

- St Claude se déplacera à Dijon pour rencontrer Mirebeau-sur-Bèze ;
- L'Etoile Jura recevra La Wantzenau au boudrome de Bans.

Dernière minute : Le club de Mont sous Vaudrey monte en CNC2.

Discussion sur le championnat des clubs féminin qui a été marqué par de nombreuses irrégularités dans le respect du nouveau règlement, envoyé par mail en avril 2023 par la Commission sportive à tous/toutes les responsables d'équipe.

Malgré un rappel effectué avant le début de la compétition, de nombreuses responsabilités apparaissent (délégués, arbitres, responsables d'équipe, joueuses) qu'il faudra absolument corriger l'an prochain avec le passage à 6 joueuses, ce qui sous-entend un nouveau règlement.

La commission sportive appliquera à la lettre le règlement puisque les montées, descentes ou maintiens de 2024 sont envisagés par rapport aux résultats des matchs de cette année. Les membres présents soutiennent cette position et les classements présentés en AG tiendront compte des matchs systématiquement perdus par les équipes n'ayant pas respecté le règlement. Une mise au point sera faite également en commission arbitrale et le Président de cette Commission informe qu'un rapport peut être rédigé et devrait l'être.

Enfin, le Président évoque un appel téléphonique d'un joueur à 3h10 du matin dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre pour se plaindre du peu d'équipes au concours de Saint Claude, de la non-présence du Président et des membres du CD39 lors des manifestations de son club et que personne n'ait honoré la mémoire de Christian MONNOYEUR.

Rien ne saurait excuser ce comportement, les membres présents sont unanimes sur l'intolérance des propos et surtout l'heure de l'appel et apportent leur soutien au Président. Ils lui demandent d'engager des poursuites. Ce qui sera fait.

Marc SERTILLANGE informe l'ensemble des personnes présentes qu'il n'a plus rien à voir avec le club de St Claude, il n'est plus membre du Bureau directeur de ce club.

1 : Préparation de l'AG du CD39 du 25 novembre 2023

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par M. Antoine MARTINELLO.
- **Traiteur** : M. Antoine MARTINELLO
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Hubert BARTHOULOT et Michel BOY) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER). Pour les repas supplémentaires, 30 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation.

- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué et transmis au traiteur.
- **Envoi des convocations et invitations** : notre secrétaire générale enverra les convocations **le 10 novembre** aux clubs et présidents de districts. Le Président s'est chargé le 28 octobre de l'envoi des invitations au Président du Conseil Départemental, à son vice-président en charge des sports, à la députée du Jura, à la présidente du CDOS Jura, aux 7 présidents de CD de la BFC, au président du Comité Départemental Sport Adapté, à la Présidente du Comité Départemental Handisport, au Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, au Président et au trésorier de la FFPJP et au président de la FIPJP.
- **Mise en place de la salle** : par le personnel du CARCOM.
- **Préparation des pochettes aux clubs** : MM. GRUNEISEN, BACHELEY, CROTET, MARTINELLO, DE BASTOS et Mmes DA COSTA et BRENIAUX. Prévoir de se retrouver au boulodrome le mercredi 22 novembre à 14h pour l'impression des documents et mise sous pochettes.
- **Emargement et remise pochette aux clubs** : MM. Antoine MARTINELLO et Marc SERTILLANGE et Mmes Nadia DA COSTA et Aurélie BRENIAUX à partir de 8h.
- **Déroulement de l'AG** : l'ordre du jour est approuvé. Début à 9h et reprise à 14h15.
- Un pot d'honneur est organisé à l'issue de l'AG.
- **Boissons** : Mme Yvette OUTREY
- **Fromage** : M. Patrick CROTET
- **Les comptes rendus de commissions seront envoyés par notre secrétaire générale, le 21 novembre à tous les destinataires (présidents de clubs et présidents de district).** Donc chaque responsable de commission transmet à notre secrétaire générale **au plus tard le 18 novembre** son compte-rendu afin qu'elle puisse préparer avec Aurélie BRENIAUX, l'envoi avec une relecture au préalable. **Sont concernés : jeunes et formations (MM. BESSON et MARAUX), arbitrage (M. Frédéric MONNIER), sportive (Mme Emilie MARAUX/ M. Hervé MOINE), féminine (Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG et M. Patrick CROTET), vétérans (M. Patrick GRUNEISEN), CDC Jeu provençal (M. Julien MARAUX), discipline (MM. PETETIN et SERTILLANGE), travaux réalisés au boulodrome (M. Paulo DE BASTOS) et Licences et Mutations (M. Antoine MARTINELLO)**
 Pour ceux qui doivent présenter des compétitions sportives en 2024 (différents CDC), ils interviendront l'après-midi au moment où l'ordre du jour le prévoit.
- Les diplômes de champions seront préparés par Mme Aurélie BRENIAUX.
- Pour les remises de diplômes d'honneur, médailles de bronze, d'argent et d'or, seules les personnes à jour de leur licence 2023 recevront leur récompense.
- Le club de Damparis est convoqué à l'AG et aura droit de vote car sa dissolution sera effective au 1^{er} janvier 2024.

2 : Calendrier 2024.

Une discussion est ouverte sur les attributions des championnats BFC et les lieux des CRC. Ce qu'il ressort c'est que le CD39 pourrait lui aussi être candidat afin de profiter lui aussi de cette manne financière.

La discussion porte aussi sur l'organisation des CDC laissée totalement aux clubs volontaires sans aucun frais à leur charge. C'est dommage que le CD n'organise pas au

minimum un week-end pour garantir une rentrée financière malgré la charge de travail que cela incombe.

Des changements seront envisagés dans les prises en charge arbitrales lors de la commission des finances.

3 : Questions diverses.

La réception des travaux chauffage/éclairage du boulodrome a été effectuée auprès des entreprises SDM et Aide Industrie par le Président. Le paiement des travaux a été effectué par le Trésorier. Nous sommes en attente des 4000€ d'aides qui seront versées en 2024. Ces 2 entreprises seront les partenaires invités pour notre AG.

Point financier : les factures ont été envoyées par M. Dominique BACHELEY à chaque club. Les dotations CRC/CNC ont été versées.

Trophée féminin BFC à Lure : c'est Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG qui est la déléguée pour le CD39. Le Président se charge de l'achat des corbeilles de dotation.

Délégation au Congrès de la FFPJP de Grande Synthe du 15 au 17 décembre : ce sont M. Patrick GRUNEISEN, Mme Aurélie BRENIAUX et M. Paulo DE BASTOS qui seront proposés à l'AG du CD39. M. Michel LIBOZ peut éventuellement être remplaçant au besoin.

La prochaine AG électorale du CD39 aura lieu le 23 novembre 2024.

Fin de réunion à 18h38.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX

Handwritten signature of Aurélie Breniaux in blue ink on a light background.

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

Handwritten signature of Paulo de Bastos in blue ink on a light background.